



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
et de l'appui territorial**

Cergy-Pontoise, le

10 FEV. 2022

Affaire suivie par: Philippe MERIE
Section des installations classées
Tél : 01.34.20.26.18
Mèl : philippe.merie@val-doise.gouv.fr

Recommandé avec
accusé de réception

001962

Monsieur le président,

Par courrier du 7 février 2022, vous m'informez de votre souhait de ne pas poursuivre l'instruction de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter la carrière du Fond de Vaux à SAINT-OUEN-L'AUMÔNE.

Par la présente, je prends acte du retrait de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le préfet,

Pour le préfet,
Le secrétaire général

Maurice BARATE

Monsieur Julien GOLASZEWSKI
Président de la société
d'Aménagement du Fond de Vaux (SAFV)
20, rue de Paris
77230 VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN